

Les psychologues du réseau Psya



REJOINDRE LE RÉSEAU / FONCTIONNEMENT



Psya, cabinet spécialisé en prévention et gestion des risques psychosociaux

QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU DES PSYCHOLOGUES DE PSYA ?

Le Cabinet Psya a développé, depuis la création de son Centre d'Écoute Psychologique (1997), un **Réseau national de psychologues en libéral** dans le but de favoriser l'accès à une **prise en charge psychologique de ville**, proche du domicile ou du lieu de travail de ses bénéficiaires.

Psya dispose aujourd'hui d'un partenariat avec des psychologues cliniciens sur tout le territoire métropolitain et dans les pays, départements, régions ou collectivités d'outre-mer. Tous ses membres répondent aux exigences de son référentiel qualité en termes d'expérience professionnelle et de formation.

Les psychologues du réseau Psya sont des professionnels exerçant en cabinet

libéral et qui s'engagent à recevoir, dans les meilleurs délais, les bénéficiaires qui leur sont orientés par Psya. Ils interviennent dans le **respect des règles déontologiques** de la profession et rendent compte de leurs prises en charge aux psychologues du Centre d'Écoute Psychologique qui restent leurs interlocuteurs uniques et privilégiés. Les psychologues du Réseau ne facturent pas directement les séances réalisées aux bénéficiaires acceptant d'être payés par Psya.

Le Réseau des psychologues de Psya, en constante évolution, intègre chaque jour de nouveaux psychologues désireux d'adhérer à son Réseau.

* Loi 85-772 du 25 Juillet 1985, Article 44 en vigueur, Modifié par Ordonnance 2005-1040 2005-08-26 art. 7 1° JORF 27 août 2005

Psya est un cabinet spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux et dans la promotion de la qualité de vie au travail depuis 1997.

Les consultants Psya – psychologues cliniciens, victimologues, psychologues

du travail, sociologues, psychosociologues, psychologues sociaux, ergonomes, consultants RH – interviennent en collaboration avec tous les acteurs de l'entreprise ainsi qu'avec les organismes assureurs, sur les trois niveaux de prévention:

1. Audit-Conseil

- Conseil dans la mise en place d'une politique QVT
- E-SAT (évaluation de la santé au travail en collaboration avec les équipes médicales)
- Diagnostic / Cartographie des risques et facteurs de risques
- Étude d'impact du changement (réorganisation / PSE)
- Élaboration de plan d'actions
- Rédaction du DUERP (RPS)

2. Formation

Sensibilisation / Apports d'informations ciblées

- En présentiel (ateliers, conférences)
- À distance (webinaires, e-learning)

Formation / Apports conceptuels, méthodologiques et pratiques

- En inter
- En intra

Développement de pratiques / Espaces de co-construction autour de situations professionnelles

- Analyse de pratiques professionnelles
- Codéveloppement

3. Accompagnement

- Cellule d'écoute psychologique accessible 7J/7 et 24h/24
- Accompagnement social
- Assistance au management / Coaching professionnel
- Aide Aux Aidants
- Aide au retour à l'activité professionnelle
- Permanence psychologique et/ou sociale sur site
- Gestion de crise / Débriefing post traumatique
- Médiation



..... De l'Organisation à l'Individu

LE CENTRE D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE (CEP) DE PSYA

Psya accompagne ses bénéficiaires salariés ou assurés dans la cadre de son Centre d'Écoute Psychologique* face à des difficultés d'ordre professionnel (mal-être au travail, conflit, agression...) ou personnel (décès, divorce, maladie...). Conscients que certains événements de vie peuvent altérer le bien-être et la qualité de vie de ses bénéficiaires,

Psya met à leur disposition un service assuré par une équipe de psychologues cliniciens pour leur apporter une écoute et un accompagnement psychologique adapté. Pour les entreprises, le CEP est un dispositif de promotion de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psychosociaux.

* Psya est certifié AFAQ ISO 9001 – version 2008 pour son « centre d'écoute psychologique ».

Le CEP est un dispositif de prise en charge psychologique à distance :

- accessible par **téléphone** ou par **internet** (chat et mail) ;
- accessible **7j/7 et 24h/24** ;
- **gratuitement** (via un numéro vert dédié) ;
- **anonyme et confidentiel** ;
- assuré exclusivement par des **psychologues cliniciens** ;
- ouvert aux **salariés** d'une entreprise cliente ou aux **assurés** d'un organisme d'assurance (mutuelle, institut de prévoyance...) ;
- une **ligne téléphonique** spécialement **dédiée** à chaque entreprise ou assurance ;
- permettant d'**aborder toute problématique** (professionnelle ou personnelle) ;
- donnant également accès à des **entretiens** pris en charge **en face à face**.

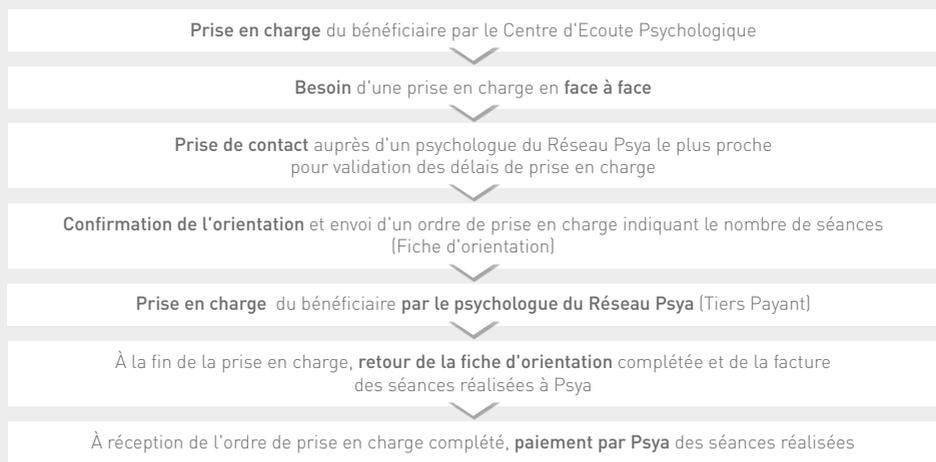
L'ADHÉSION AU RÉSEAU DES PSYCHOLOGUES

- Être titulaire d'un DESS ou d'un Master II professionnel en Psychologie Clinique.
- Disposer d'un cabinet privé permettant de recevoir des patients.
- Correspondre aux critères d'intégration définis par le cabinet Psya après candidature et entretien avec un membre de l'équipe.
- Être signataire de la convention de partenariat proposée par Psya et respecter ses obligations (ex. communication d'un numéro ADEL et de pièces justificatives, acceptation du dispositif de prise en charge « tiers-payant », ...).
- S'engager à recevoir les personnes orientées par Psya dans les 10 jours ouvrés suivant l'orientation.
- S'engager à adresser, sous huitaine à l'issue de la prise en charge, un retour de l'accompagnement réalisé auprès du bénéficiaire.

COMMENT SE DÉROULE L'INTÉGRATION AU RÉSEAU PSYA ?



COMMENT SE DÉROULE UNE ORIENTATION VERS UN PSYCHOLOGUE DU RÉSEAU ?



CONTACT
candidatures / demandes
de renseignements

reseaupsychologue@psya.fr

ou
Psya
Réseau des Psychologues
95, rue Saint-Lazare
75009 PARIS